

## **Vt comparatif en latin : un marqueur de dialogisme ?**

Sophie VAN LAER  
(Université de Nantes)  
[sophie.vanlaer@laposte.net](mailto:sophie.vanlaer@laposte.net)

### 1. INTRODUCTION : LA FONCTION « QUALITE » EN LATIN

Cet article trouve son origine dans une interrogation à propos d'un des emplois de *ut*, considéré comme relevant de la fonction 'qualité'. La fonction 'qualité' est définie en ces termes par la grammaire fonctionnelle de Dik :

(1) Dik *et al.* (1990 : 31) : « *Quality* satellites designate the role / function / authority by virtue of which an Action is carried out, or a Position maintained ; they require [+con] SoAs <=States of Affairs>. »

Les exemples proposés sont les suivants :

(2a) *John accompanied Mary as her lawyer.*

(2b) *John stayed in the country as an exile.*

En latin, cette fonction qualité semble alors connaître deux réalisations syntaxiques :

(3) Ov. *Fast.* 4,381-382 : *Dux mihi Caesar erat, sub quo meruisse tribunus / glorior.*

« César était mon chef et je suis fier d'avoir servi sous ses ordres comme tribun. »<sup>1</sup>

(4) Ov. *Fast.* 5,605-606 : *Praebuit ut taurus Tyriae sua terga puellae / Iuppiter et falsa cornua fronte tulit.*

« Sous la forme d'un taureau, Jupiter offrit son dos à la jeune fille de Tyr ; il portait des cornes sur son front d'emprunt. »

#### 1.1. L'apposition « circonstancielle »<sup>2</sup>

Les différentes descriptions qui en ont été faites<sup>3</sup> soulignent ses caractéristiques :

<sup>1</sup> Les traductions utilisées sont celles de la CUF.

<sup>2</sup> Terme emprunté à V. VÄÄNÄNEN (1951 :6).

<sup>3</sup> Cf. H. FUGIER (1973 : 107-108) ; D. LONGRÉE (1990 : 11) ; M. LAVENCY (2005 : 296-297) ; S. VAN LAER (2007 : 207-208).

- orientée vers le prédicat<sup>4</sup>, elle ne relève pas strictement de la sphère du SN.
  - rhématique<sup>5</sup>, elle focalise la négation.
  - la durée de validité de la qualité prédiquée est mise en relation avec celle du prédicat verbal et interprétable en termes de concomitance, dans un fonctionnement qui s'apparente à celui du *praedicativum*<sup>6</sup>.
- L'apposition circonstancielle satisfait donc à tous les critères pour assumer la fonction 'qualité'.

## 1.2. *Vt* comparatif et la fonction 'qualité'

Le rapprochement entre *ut* comparatif et la fonction 'qualité' a été proposé par Revuelta-Puigdollers (2002 : 195-197) :

(5) Revuelta-Puigdollers (2002 : 195) : « La denominada comparativa sirve para expresar la función Calidad. (...) Con esta función la comparación llega a la identificación : algun argumento de la oración principal pertenece a la clase indicada por el SN encabezado por la conjunción. »

La description s'appuie sur la comparaison avec d'autres langues, pour lesquelles 'manière' et 'qualité' se distinguent par des critères formels :

- absence ou présence de l'article en espagnol et en français :

(6a) Le Goffic (1993 : 397) :

*Paul travaille comme caissier.* (qualité)

*Paul travaille comme **une** brute.* (manière)

(6b) Revuelta-Puigdollers (2002 : 196) :

*Trabaja como portero.* (qualité)

*Trabaja como **el / un** portero.* (manière)

- différence lexicale en anglais :

(6c) Revuelta-Puigdollers (2002 : 196) :

*He works **as** a slave.* (qualité)

*He works **like** a slave.* (manière)

Au vu de ces analyses, le latin présente une particularité qui ne semble pas négligeable : rien ne permet d'opposer formellement 'manière' et 'qualité'. Le seul critère permettant de distinguer les deux types d'emploi est d'ordre sémantico-logique : c'est celui de l'identification (ou non) avec un des arguments du procès, qui relève de l'interprétation :

---

<sup>4</sup> Cf. M. LAVENCY (2005 : 296).

<sup>5</sup> Cf. M. LAVENCY (2005 : 296) et S. VAN LAER (2007 : 210).

<sup>6</sup> Cf. H. PINKSTER (1983 : 208) : « which property is relevant only as long as the state of affairs in which the constituent plays a role exists ». C. MULLER (2000 : 22) parle de « rattachement par le 'temps partagé' ».

(7) Revuelta-Puigdollers (2002 : 196): « La diferencia entre Calidad y Manera reside en que en el primer caso hay identificación. »

Or, l'ambivalence entre interprétation 'manière' et interprétation 'qualité' a une réalité, comme le montrent les deux exemples suivants :

(8) Plin. ep. 4,17,6 : *Adulescentulus eram, et iam mihi ab illo honor atque etiam, audebo dicere, reuerentia ut aequali habebatur.*

« Je n'étais encore qu'un tout jeune homme quand déjà il (= Corrélius) me traitait avec honneur et, je n'hésiterais pas à le dire, avec les égards qu'on a pour un homme de son âge. » (interprétation 'manière')

(9) Plin. ep. 4,9,6 : *Hoc illum onerabat quod homo simplex et incautus quaedam a prouincialibus ut amicus acceperat (nam fuerat in eadem prouincia quaestor).*

« Mais ce qui le chargeait le plus, c'est que, sans penser à mal et sans réflexion, il (= Julius Bassus) avait reçu de ses administrés quelques présents à titre amical (car sa questure s'était exercée dans la même province). » (interprétation 'qualité').

Formellement, rien ne permet de distinguer (8), où *ut aequali* signifie « comme un homme du même âge » (avec une interprétation 'manière', flatteuse pour Pline) et (9), où *ut amicus* ne signifie pas « comme un ami » mais « comme ami, en tant qu'ami », c'est-à-dire qu'il doit recevoir une interprétation 'qualité' (c'est un point crucial pour la défense de Julius Bassus).

Seul le contexte permet de guider l'interprétation, ce qui contraint ici Pline à clarifier les faits pour lever toute équivoque (nous avons souligné les éléments concernés).

Cette ambivalence du nominal introduit par *ut* semble alors relever d'une valeur plus large de similitude, qui, selon l'environnement textuel, glissera ou non vers ce qui peut être décrit dans d'autres langues comme la fonction 'qualité'.

Le recours à la fonction 'qualité' ne semble donc pas épuiser la description du fonctionnement de *ut* dans cet emploi, l'analyse des faits latins se devant d'intégrer cette ambivalence, qui semble constitutive de l'emploi de *ut* avec un nominal.

Il semble possible, en prenant appui sur le 'domaine notionnel' tel qu'il est défini par Culioli, de rendre compte de cette ambivalence (§ 2), ce qui nous conduit à inscrire cette étude de *ut* dans la perspective du dialogisme (§ 3)<sup>7</sup>. L'étude, faite sur un corpus réunissant des textes narratifs d'époque

<sup>7</sup> J. BRES & S. MELLET (2009 : 11) recensent les lieux grammaticaux où se manifestent l'hétérogénéité énonciative, « le conditionnel, la négation, l'interrogation, le clivage, la concession, la comparaison, la restriction, la nominalisation, les déterminants, le discours rapporté ». *Vt* suivi d'un nominal en fonction 'qualité' semble se rattacher au domaine de la comparaison, dont l'étude, si l'on en croit ces auteurs, est à peine ébauchée. L'approche adoptée rejoint à certains égards le cas des lexèmes évaluatifs dans l'étude de la prise en charge énonciative : cf. L. SZNAJDER (2002 : 362), (2005 : 751-752) et H. ROSEN (lors de

impériale<sup>8</sup>, amène à distinguer trois configurations (§ 4, 5 et 6). Il s'avère alors que le dialogisme opéré par *ut*, marquant un décrochage énonciatif, s'inscrit difficilement dans le cadre formel du discours rapporté dont il constitue une forme atypique (§ 7).

## 2. VT OPERATEUR DE DELIMITATION 'QUALITATIVE'

L'ambivalence de l'identification opérée par *ut* peut être expliquée par le recours au 'domaine notionnel', tel qu'il est défini par Culioli :

(10) Culioli (1999 : 54) : « D'un point de vue qualitatif, tout domaine [notionnel] se compose d'un *intérieur*, avec un centre organisateur, d'une *frontière*, d'un *extérieur*. »

Le point essentiel pour notre article est la prise en compte d'une frontière, par rapport à un intérieur qui est donné comme ouvert, frontière qui peut être rattachée soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du domaine notionnel :

(11a) Culioli (1999 : 54) : « La *frontière* comprend les valeurs qui n'appartiennent ni à l'intérieur ni à l'extérieur, mais, selon l'action des énonciateurs au cours d'un échange, d'une discussion, d'une argumentation, la frontière pourra être rattachée soit à l'intérieur soit à l'extérieur. »

(11b) Culioli (1991 : 71) : « Now the fundamental difference between linguistics and logic lies in the fact that the linguistic complement can be constructed in various ways: either boundary + exterior, or exterior only. »

En effet, il ne convient pas, selon Culioli, de raisonner en termes de complémentaires logiques lorsqu'on envisage un domaine notionnel, approche qui s'avèrerait trop réductrice et finalement inexacte :

(12) Culioli (1991 : 84) : « Une troisième illusion, c'est que tout terme comporte plus ou moins, dans certaines circonstances, un antonyme, et que les complémentaires sont dans une relation d'antinomie et finalement très proches de ce que l'on appelle les complémentaires logiques, c'est-à-dire que si l'on a un terme qui signifie « blanc », on aura un autre terme qui sera « non blanc », ce qui évidemment n'est pas très clair puisque nous savons bien que « non blanc », c'est tout ce qui n'est pas « blanc ». »

La frontière, c'est justement celle qui regroupe les occurrences de la propriété *p* qui, sans être « vraiment *p* », ne peuvent être envisagées comme « vraiment pas *p* » ou « pas du tout *p* » :

---

ce colloque). A. ORLANDINI et P. POCETTI (dans ce colloque) relèvent également un emploi assez comparable avec  $\acute{\omega}\varsigma$  en grec (17a).

<sup>8</sup> Liv. I-II, Ov. *Fast.* I-VI, Plin. *ep.* IV-VI, Suet. *Iul, Aug., Tib., Cal., Claud., Nero.*

(13) Culioli (1999 : 54) : « Etant donné une propriété *p*, l'intérieur, ramené au centre attracteur, nous fournit le type, ou le haut degré, *vraiment, bien p*. L'extérieur nous donne *vraiment pas p, pas p du tout* : quant à la frontière, elle se construira soit à partir de *p*, d'où *pas vraiment p*, soit de l'extérieur, d'où *pas vraiment pas p*. »

L'interprétation 'manière' se construit à partir de cette frontière : si l'on se reporte à (8), Pline n'était pas du même âge que Corrélius et pourtant, ce dernier le traitait comme s'il était du même âge, ce qui apparaît relever du « pas vraiment *p* ».

L'interprétation 'qualité', quant à elle, relève du « vraiment *p* » : Julius Bassus (en 9) avait, en tant que questeur, noué des liens d'amitié avec des Bithyniens, c'est donc parce qu'il était leur ami qu'ils lui ont donné des cadeaux.

Suivi d'un nominal, *ut* comparatif introduit, sur le plan syntaxique, un 'satellite du prédicat verbal' ('*predicate satellite*')<sup>9</sup>. L'ambivalence entre interprétation 'manière' et interprétation 'qualité' de ce 'satellite' s'explique par le fait que *ut* associe, dans la délimitation qualitative qu'il opère, intérieur et frontière du domaine notionnel. Telle nous semble être l'origine de cette interprétation mal stabilisée, à construire dans chacun de ses emplois en fonction du contexte (linguistique) ou des connaissances extralinguistiques.

### 3. DE LA DELIMITATION QUALITATIVE AU DIALOGISME

#### 3.1. Une possible superposition des deux interprétations dans un même énoncé

Une preuve supplémentaire du caractère mal stabilisé de cette délimitation qualitative serait la possibilité de superposer les deux interprétations ('manière' et 'qualité') dans un même énoncé, en jouant de cette ambivalence. Tel semble être le cas de (14a), qui apparaît comme une réécriture de (14b)<sup>10</sup> :

(14a) *Hostis ut hospes init penetralia Collatini ; / comiter excipitur : sanguine iunctus erat.* (Ov. *Fast.* 2,787-788)

« Tout ennemi qu'il soit, il pénètre en hôte dans la demeure de Collatin ; il est reçu gentiment : il était un parent par les liens du sang. »

(14b) *Sex. est Tarquinius qui hostis pro hospite priore nocte ui armatus mihi sibique, si uos uiri estis, pestiferum hinc abstulit gaudium.* (Liv. 1,58,8)

<sup>9</sup> S. DIK *et al.* (1990 : 31).

<sup>10</sup> Pour la notion de réécriture chez Ovide, cf. notamment G. TRONCHET (1998).

« C'est Sextus Tarquin, un hôte agissant en ennemi, qui, cette nuit, l'épée à la main, est venu ici voler du plaisir pour mon malheur, mais aussi pour le sien, si vous êtes des hommes. »

La question sous-jacente à ces deux passages est la suivante : pourquoi Lucrece a-t-elle laissé entrer Sextus Tarquin, alors qu'elle était seule chez elle ? L'explication réside en ce qu'elle l'a accueilli en qualité d'*hospes*, pensant qu'elle se devait de lui offrir l'hospitalité : *exceptus benigne* nous dit Tite-Live (1,58,1). Mais l'*hospes* s'est révélé être un *hostis* (avec un effet allitérant) comme Lucrece l'affirme a posteriori chez Tite-Live : *hostis pro hospite*.

La structure choisie par Ovide joue sur l'ambivalence de *ut*, ce qui rend la traduction littérale malaisée (« ennemi se présentant en qualité d'hôte, mais sans en être pleinement un »). La suite du texte (*comiter excipitur*) nous montre que Lucrece a bel et bien cru qu'elle accueillait un hôte (interprétation 'qualité'). Mais cette qualité n'était qu'un masque, une ruse pour abuser d'elle, comme le montre la contiguïté avec *hostis* (seule l'interprétation 'manière', ou plus exactement l'interprétation « pas vraiment *p* » est alors acceptable)<sup>11</sup>. Ovide parvient ainsi à réunir deux passages liviens (1,58,1 et 1,58,8) qui soulignent l'innocence de Lucrece.

### 3.2. Le recours nécessaire à la notion de prise en charge énonciative

*Vt* opère donc une délimitation qualitative large, susceptible de donner à entendre simultanément « vraiment *p* » et « pas vraiment *p* », un « pas vraiment *p* » entretenant des liens avec *p* : « *p to some extent* » selon Culioli (1991 : 70). Lorsqu'elle intervient dans le cadre d'une seule et même occurrence, cette dualité interprétative ne peut se résorber qu'à travers une double prise en charge énonciative<sup>12</sup>.

Pour reprendre l'exemple (14a), l'interprétation 'qualité' ne peut être que celle de Lucrece : elle justifie le procès du prédicat verbal (*init penetralia Collatini*). Mais Ovide, qui partage avec son lecteur la connaissance de l'épisode, laisse à entendre, à travers la contiguïté avec *hostis*, que l'attribution de cette qualité, a priori irrécusable, relève de la frontière du

<sup>11</sup> Les étiquettes 'qualité' et 'manière' risquent d'induire en erreur. En effet, il semble en ce cas, comme le suggère F. FLECK, que le personnage a bel et bien la qualité d'hôte mais n'agit pas à la manière d'un hôte, ce qui reviendrait à accepter la seule interprétation 'qualité' et à récuser l'interprétation 'manière'. Mais le modèle utilisé dans cet article rend cette analyse impossible. Toute la question est de savoir jusqu'où s'étend l'identification ou la conformité, la 'qualité' relevant du « vraiment *p* », la 'manière' du « pas vraiment *p* ».

<sup>12</sup> Cf. S. MELLET (2009 : 165) : « Si S [= l'énonciateur primaire] n'asserte pas purement et simplement *p* mais suggère, sollicite en contrepoint *p'* [= non-*p*, autre-que-*p*], sachant qu'un même énonciateur ne peut prendre en charge simultanément deux propositions contraires, la question du statut énonciatif de *p'* se pose immanquablement : à qui l'énonciation de *p'* doit-elle être attribuée ? »

domaine notionnel et non de son intérieur. C'est ce que nous appelons l'interprétation 'manière', au vu des travaux antérieurs, mais qu'il serait peut-être plus exact d'appeler 'conformité partielle', l'interprétation 'qualité' relevant, quant à elle, de la conformité totale au type du domaine notionnel<sup>13</sup>.

Plus largement, il apparaît que le flou de la délimitation qualitative est susceptible d'autoriser la non-prise en charge du segment d'énoncé introduit par *ut* par le locuteur-énonciateur principal.

De par son caractère mal stabilisé, tributaire d'une interprétation qui est à construire, *ut* constitue ainsi un outil privilégié pour introduire le « dédoublement énonciatif » (Bres 2002 : 161) propre au dialogisme<sup>14</sup>, permettant de faire entendre une autre voix que celle du locuteur-énonciateur principal :

(15a) Bres & Mellet (2009 : 16) : « Le dialogisme (...) consiste en l'interaction de l'énoncé [E] du locuteur-énonciateur avec un énoncé [e] prêté à un autre énonciateur, qui se voit « rapporté » de fort diverses façons. »

(15b) Bres & Mellet (2009 : 17) : « [L'] énoncé cité, mentionné, ou à peine réverbéré, est *imputé* par le locuteur-énonciateur principal à un autre énonciateur, explicite ou totalement implicite. »

Conformément au modèle théorique utilisé<sup>15</sup> pour étudier ces faits d'hétérogénéité énonciative, nous appelons :

- $E_1$  le (locuteur)-énonciateur principal, responsable de l'énoncé [E]<sup>16</sup>
- $e_1$  l'énonciateur secondaire transparaissant à travers le segment d'énoncé [e] de [E], ici de la forme *ut* + nominal. Si le dialogisme fait intervenir un autre énonciateur secondaire, il sera appelé  $e_2$ .

<sup>13</sup> Cf. n. 11. Pour les difficultés que suscitent l'analyse traditionnelle de la comparaison comme un adverbial de manière, cf. S. VAN LAER (2013 : notamment 412 et 422).

<sup>14</sup> Le dialogisme peut être défini comme la « capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autres voix qui le feuilletent énonciativement », J. BRES (2001 : 83).

<sup>15</sup> Sur les modèles théoriques du dialogisme et de la polyphonie et les différences que l'on peut établir entre eux, cf. P. DENDALE & D. COLTIER (2006) et J. BRES & S. MELLET (2009 : 6-9). À propos de la modélisation sur laquelle repose le dialogisme, cf. BRES (1999 : 72), J. BRES & B. VERINE (2002 : 162-164) et J. BRES & S. MELLET (2009 : 14).

<sup>16</sup> Il ne nous appartient pas de discuter plus avant des modèles théoriques, qui ont déjà fait l'objet d'études (cf. n. 12). L'essentiel, pour cet article, est la prise en compte de la 'mise à distance' que permet d'opérer *ut*, permettant ainsi la 'création d'un espace énonciatif particulier' cf. L. ROSIER (1999 : 132), donc la question de l'énonciateur, défini comme celui « qui assume les conditions de vérité de son énoncé » (D. VAN RAEMDONCK 2002 : 173), ou comme « l'instance qui assume l'énoncé, à partir de laquelle opèrent les phénomènes de qualification et de modélisation » (A. RABATEL 2003 : 53). La question est ici de savoir qui assume la valeur de vérité du segment d'énoncé introduit par *ut* dans sa délimitation qualitative la plus étroite, c'est-à-dire avec une interprétation 'qualité'.



La perspective dialogique nous conduit à élargir notre corpus<sup>17</sup> : outre les occurrences relevant de la fonction qualité, nous avons également pris en compte les adjectifs en emploi prédicatif précédés de *ut*, qu'ils soient classifiants ou évaluatifs. La délimitation qualitative semble en effet fonctionner de manière comparable.

Nous distinguerons trois configurations :

- coexistence de l'énonciateur  $E_1$  et d'un énonciateur secondaire  $e_1$  (§ 4) ;
- coexistence de l'énonciateur  $E_1$  et de deux énonciateurs secondaires  $e_1$  et  $e_2$  (§ 5) ;
- quelques cas de 'dialogisme interlocutif'<sup>18</sup> (§ 6).

#### 4. COEXISTENCE DE L'ÉNONCIATEUR $E_1$ ET D'UN ÉNONCIATEUR SECONDAIRE $e_1$

Dans un premier ensemble d'occurrences, coexistent le (locuteur)-énonciateur  $E_1$ , responsable de l'énoncé principal, enchâssant, et un énonciateur secondaire  $e_1$  responsable d'un énoncé [e] qui constitue un segment de l'énoncé [E]. Deux configurations sont alors possibles pour la prise en charge de [e] :

- il peut être attribué au seul énonciateur secondaire (§ 4.1.) ;
- ou il peut être conjointement pris en charge par  $E_1$  et par  $e_1$ , mais avec une interprétation divergente selon l'énonciateur (§ 4.2.) ;

L'analyse est plus délicate lorsque  $e_1$  apparaît comme le « double » de  $E_1$  (§ 4.3)

##### 4.1. Le segment d'énoncé [e] est imputé à $e_1$

C'est le cas le plus courant chez Suétone. Le procédé permet notamment au biographe de prendre ses distances par rapport au segment d'énoncé introduit par *ut*.

Loin de se faire simplement l'écho des pensées (ou des paroles) attribuées à  $e_1$ , l'énonciateur principal peut ainsi agencer l'énoncé [E] de telle sorte qu'il présente [e] comme une allégation mensongère :

(16) Suet. *Nero* 35,4 : *Eandem mox saepe frustra strangulare meditatus, dimisit **ut sterilem**.*

« Par la suite, ayant plusieurs fois essayé, sans y réussir, de la [= Octavie] faire étrangler, il [= Néron] la répudia sous prétexte de stérilité. »

<sup>17</sup> Précédemment précisé : cf. n. 8.

<sup>18</sup> Cf. J. BRES & S. MELLET (2009 : 4)



(17) Suet. Nero 34,5 : *Inops consilii L. Agermum libertum eius saluam et incolumem cum gaudio nuntiantem, abiecto clam iuxta pugione, ut percussorem sibi subornatum arripi constringique iussit.*

« Ne sachant que résoudre, comme L. Agermus, un affranchi de sa mère, venait plein de joie lui annoncer qu'elle était saine et sauve, il jeta en cachette un poignard près de lui et, sous prétexte qu'il avait été envoyé par Agrippine pour l'assassiner, donna l'ordre de le saisir [et] de l'enchaîner. »

C'est particulièrement clair en (17), où Néron n'hésite pas à fabriquer de fausses preuves pour accréditer l'accusation qu'il porte contre l'affranchi de sa mère, comme le souligne l'ablatif absolu directement contigu.

La fausseté de l'interprétation 'qualité' peut également être liée à l'inconséquence de l'énonciateur secondaire :

(18) Suet. Claud. 39,31 : *Multos ex iis, quos capite damnauerat, postero statim die et in consilium et ad aleae lusum admoneri iussit et, quasi morarentur, ut somniculosos per nuntium increpuit.*

« Souvent, dès le lendemain du jour où il [= Claude] avait condamné à mort telles personnes, il les envoya quérir, soit pour son conseil, soit pour sa partie de dés, et comme si elles étaient en retard, chargea son messenger de gourmander ces paresseux. »

(19) Suet. Tib. 14,6 : *Thrasyllum quoque mathematicum, quem ut sapientiae professorem contubernio admouerat, tum maxime expertus est affirmantem naue prouisa gaudium afferri, cum quidem illum durius et contra praedicta cadentibus rebus ut falsum et secretorum temere conscium, eo ipso momento (...) praecipitare in mare destinasset.*

« De plus, c'est surtout dans cette occasion que l'astrologue Thrasyllus, admis dans son intimité pour lui apprendre son art, lui donna la preuve de son savoir, en lui assurant qu'un navire aperçu dans le lointain lui apporterait une joie, alors que précisément, comme la situation empirait contrairement à ses prédictions, Tibère, le tenant pour un imposteur, auquel il regrettait d'avoir confié ses secrets, avait décidé de le précipiter dans la mer à ce moment même. »

En (19) l'énoncé est articulé par *tum ... cum*, articulation renforcée par l'ablatif de date *eo ipso momente*. Suétone souligne ainsi que Tibère est prêt à assassiner l'homme qu'il avait fait venir pour être initié à sa science au moment même où cet homme faisait la preuve de ses compétences, c'est-à-dire corroborait son premier jugement<sup>19</sup>.

L'attribution du segment d'énoncé [e] à un énonciateur secondaire *e<sub>1</sub>* permet ainsi à l'énonciateur principal de ne pas prendre en charge la valeur

<sup>19</sup> Le texte est construit autour de la mise en regard de deux segments d'énoncé introduits par *ut*, ce qui permet de souligner l'inconséquence de Tibère. La question de savoir le crédit que Suétone portait à l'astrologie et plus particulièrement au personnage de Thrasyllus apparaît à cet égard comme secondaire.

de vérité de la prédication d'une qualité (voire d'en souligner la fausseté). Le segment [e] apparaît comme le reflet d'un « hétéro-univers » de croyance<sup>20</sup>, celui de l'énonciateur secondaire. Par ricochet, il informe donc sur la psychologie du personnage jouant le rôle d'énonciateur secondaire et reflète sa subjectivité, dispositif qui ne peut fonctionner que si  $E_1$  reste en retrait et impute totalement à  $e_1$  le segment [e].

Cette première configuration s'explique par le flou de la délimitation qualitative opérée par *ut* : l'interprétation 'qualité', mal stabilisée, peut alors être subjectivée, c'est-à-dire imputée seulement à un énonciateur secondaire identifiable à l'agent du procès dénoté par le prédicat verbal.

#### 4.2. Le segment d'énoncé [e] est à la fois pris en charge par $e_1$ et par $E_1$ , mais avec deux valeurs différentes

Nous avons étudié cette deuxième configuration au travers de (14a). L'énonciateur principal joue de l'ambivalence de *ut*. À travers un même syntagme, le segment [e], l'énonciateur peut alors superposer deux interprétations, l'interprétation 'manière' (ou conformité partielle) pour le narrateur ( $E_1$ ), et l'interprétation 'qualité' (ou conformité totale) pour l'un des personnages ( $e_1$ ).

Les enjeux discursifs diffèrent : parce qu'il prend partiellement en charge [e],  $E_1$  concède une certaine vraisemblance à l'interprétation 'qualité', pour lui seulement acceptable en tant que conformité partielle. L'enjeu principal de cette configuration est la véracité, ou la vraisemblance, du récit.

De ce fait, la prise en charge avec l'interprétation 'qualité' ne peut être véritablement reprochée à  $e_1$ , qui s'est, tout au plus, laissé abuser. C'était le cas de Lucrèce, c'est également le cas de Julius Bassus, que Pline présente comme un homme malchanceux<sup>21</sup> :

(20) Plin. *ep.* 4,9,2 : *Titum timuit ut Domitiani amicus, a Domitiano relegatus est.*

« Sous Titus il (= Julius Bassus) trembla, étant l'ami de Domitien ; il fut banni par Domitien. »

Manifestant une certaine empathie envers son personnage<sup>22</sup>, Pline le présente comme victime de la versatilité des hommes de pouvoir. L'étiquette 'interprétation manière' pour désigner la prise en charge par  $E_1$  s'avère une nouvelle fois peu adaptée, celle de 'conformité partielle' serait plus exacte.

La même analyse vaut pour la configuration de (4) et justifie l'emploi de l'épithète *falsa* par  $E_1$ . La forme du taureau, qu'Europe prend pour une

<sup>20</sup> Terme emprunté à R. MARTIN (1988 : 19).

<sup>21</sup> *Homo laboriosus et aduersis suis clarus* (Plin. *ep.* 4,9,1).

<sup>22</sup> Empathie qui se colore de condescendance, la présentation des faits traduisant un excès de confiance dans le crédit accordé à ce statut d'*amicus*.

qualité durable et qui l'abuse, puisqu'elle est dès lors sans méfiance, n'est qu'une apparence trompeuse liée à une métamorphose. Ce sont des occurrences où l'analyse de [e] comme contrefactuel (et paraphrasable par « comme si ») s'avère impossible, ce qui justifie le recours au modèle du domaine notionnel de Culioli<sup>23</sup>.

Ovide utilise à plusieurs reprises cette structure dialogique pour souligner la crédulité des personnages face aux ruses du désir et de l'amour, comme en (21) et en (22) :

(21) Ov. *Fast.* 3,689-690 : *Credit amans thalamosque parat. Deducitur illuc / Anna tegens uoltus, ut noua nupta, suos.*

« L'amoureux (= Mars, amoureux de Minerve) le croit et prépare la chambre nuptiale. Anna y est conduite, visage voilé, comme une jeune épousée. » (Interprétation possible pour Mars « en tant que jeune épousée »)

(22) Ov. *Fast.* 6,121-122 : *Nympha iubet quaeri de more remotius antrum / utque comes sequitur destituitque ducem.*

« La nymphe lui (= à Janus) enjoint comme d'habitude de gagner une grotte isolée ; elle suit comme si elle devait l'accompagner et l'abandonne alors qu'il la précède. » (Interprétation possible pour Janus « comme sa compagne »)

Nous semble également relever de cette configuration (23), mais avec une perspective différente :

(23) Liv. 2,7,3 : *Ita certe inde abiere, Romani ut uictores, Etrusci pro uictis ; nam, postquam inluxit nec quisquam hostium in conspectu erat, P. Valerius consul spolia legit triumphansque inde Romam rediit.*

« En tout cas, les Romains partirent en vainqueurs, les Étrusques en vaincus : car, au lever du jour, comme aucun ennemi n'était en vue, le consul Publius Valérius fit enlever les dépouilles et rentra en triomphe à Rome. »

Tite-Live ne s'explique pas très bien la victoire des Romains : il mentionne avec une certaine réticence un prodige, alors même que les Étrusques semblaient avoir l'avantage. Incertain quant à ses sources, il se rabat sur le comportement des deux armées, comme le montre l'adverbe *certe*. Du point de vue des Romains, ils sont partis en étant les vainqueurs, avec des dépouilles (la proposition introduite par *nam* accrédite cette version). Mais le doute semble subsister pour Tite-Live, qui y voit peut-être seulement une manière.

Par rapport à la configuration de § 4.1, l'interprétation 'qualité', non prise en charge par  $E_1$ , est également subjectivée. Mais  $E_1$  concède la vérité de l'interprétation 'manière' (ou conformité partielle), indispensable pour la

<sup>23</sup> Je tiens ici à remercier C. BODELOT et F. FLECK, dont les remarques m'ont permis de clarifier la présentation des faits.

vraisemblance de son récit. La configuration repose alors sur le bivocalisme d'un même syntagme, traduisant deux prises en charge distinctes.

#### 4.3. Un cas particulier : $e_1$ est le « double » de $E_1$ ?

Peut-on poursuivre la même analyse lorsque  $e_1$ , si tant est qu'il faille l'introduire, apparaît comme un double de  $E_1$  ? La question se pose pour la correspondance de Pline, où il est possible de distinguer Pline narrateur ( $E_1$ ), énonciateur des lettres, et Pline personnage ( $e_1$ ). Il s'agit alors de déterminer si le segment d'énoncé [e] doit être imputé à  $E_1$  ou à  $e_1$ <sup>25</sup>.

En (24), Pline énonciateur semble attribuer [e] à Pline personnage. Le récit introduit un repère temporel, le consulat commun de Pline et de Cornutus Tertullus.

(24) Plin. ep. 5,14,5 : *Tum ego qui vir et quantus esset altissime inspexeram, cum sequer **ut magistrum, ut parentem** uererer.*

« À ce moment j'avais eu l'occasion de voir de très près quelle âme il (= Cornutus Tertullus) était et de quelle valeur, l'écoutant comme un maître, le vénérant comme un père. »

Les imparfaits *sequer* et *uerer*, qui dénotent des procès présentés comme en cours d'accomplissement, s'articulent directement à ce repère temporel secondaire. Autrement dit, Pline énonciateur fait revivre Pline personnage et exprime ce qu'il ressentait alors.

L'interprétation 'manière' semble ainsi imputée à Pline personnage ( $e_1$ ), même si Pline énonciateur principal ( $E_1$ ) ne la récuse nullement. Bien au contraire, en s'appuyant sur l'attitude de Pline personnage, Pline énonciateur principal est à même de porter un jugement sur Cornutus Tertullus, l'interprétation manière permettant ici d'en déduire des qualités morales<sup>26</sup>.

Dans les autres cas, [e] semble plutôt relever du commentaire auctorial, le « support » de l'appréciation<sup>27</sup> (c'est-à-dire de l'interprétation 'qualité') semblant être Pline énonciateur :

(25a) Plin. ep. 6,16,7 : *Magnum propiusque noscendum **ut eruditissimo uiro** uisum.*

<sup>25</sup> Nous rejoignons alors la distinction faite par L. DANON-BOILEAU & J. BOUSCAREN (1984 : 61 et 67) entre « remarque d'auteur » (réflexion « après coup ») où il s'agit d'un « énoncé primaire » et « commentaire du personnage » (réflexion « sur le coup ») qui relève du style indirect libre, et donc de l'énoncé rapporté. Leurs analyses guideront notre étude.

<sup>26</sup> L'interprétation 'manière' n'apparaît donc pas ici comme une forme amoindrie de l'interprétation 'qualité', témoignant d'une mise à distance de la valeur de vérité de [e] par  $E_1$ . Elle témoigne des qualités morales du personnage.

<sup>27</sup> Cf. les analyses de L. DANON-BOILEAU & J. BOUSCAREN (1984 : 67).

« Il (= Pline l’Ancien) trouva tout cela curieux et bon à connaître de plus près, en sachant qu’il était. »

(25b) Plin. ep. 6, 15, 2: *Mirificae rei non interfuisti ; ne ego quidem, sed me recens fabula exceptit. Passennus Paulus, splendidus eques Romanus et in primis eruditus, scribit elegos. (...) Is cum recitaret, ita coepit dicere : « Prisce, iubes... ». Ad hoc Iauolenus Priscus (aderat enim **ut Paulo amicissimus**) : « Ego uero non iubeo. »*

« Vous avez manqué une jolie scène (moi aussi, mais j’en ai trouvé la nouvelle toute fraîche) ; le distingué chevalier romain Passennus Paulus, un homme d’une culture singulière, écrit des vers élégiaques (...) Donnant une lecture, il commença ainsi : ‘Vous voulez, Priscus...’ Là-dessus Javolenus Priscus (il se trouvait là étant l’ami intime de Paulus) : ‘Mais non, je ne veux rien...’ »

On peut hésiter pour (25a), mais le jugement porté sur Pline l’Ancien semble plutôt attribuable à l’homme qui rédige cette lettre pour la postérité qu’au témoin oculaire des faits (notamment du fait du superlatif *eruditissimo*). Pline énonciateur s’écarterait alors du strict récit des faits pour insérer un commentaire auctorial qui apparaît comme « une explicitation, un retour sur la relation définie entre sujet et procès » (Danon-Boileau & Bouscaren 1984 : 64).

En (25b), Pline connaît l’anecdote grâce à une source extérieure : il n’était pas présent sur les lieux, pas plus que le destinataire de la lettre. Il semble néanmoins que l’énoncé parenthétique constitue une intervention directe de *E<sub>1</sub>*, échappant au cadre strict du récit : Pline surenchérit ainsi sur sa source pour montrer sa familiarité avec les hommes importants de son temps<sup>28</sup>.

Cette configuration particulière amène alors à s’interroger sur le rôle de *ut* dans ce passage fameux de la vie de Caligula :

(26) Suet. Cal. 22,1 : *Hactenus quasi de principe, reliqua **ut de monstro** narranda sunt.*

« Jusqu’ici nous avons parlé d’un prince ; il nous reste à parler d’un monstre. »

Le passage ne fait a priori intervenir qu’un seul et même locuteur, le narrateur-énonciateur Suétone. Faut-il comprendre que Suétone se départit ici de son apparente neutralité et s’autorise à porter un jugement sur Caligula qu’il subjective pour le rendre plus saillant<sup>29</sup> ? Il y aurait alors une

<sup>28</sup> L’attitude de Pline narrateur s’oppose alors à celle de Tite-Live en (23) : alors que Tite-Live, hésitant quant au crédit à apporter à ses sources, concède tout au plus une interprétation ‘manière’, Pline n’hésite pas à valider le récit de sa source par sa connaissance de la haute société romaine.

<sup>29</sup> Certes, les vies des empereurs s’organisent autour d’une trame axiologique, par l’examen, catégorie par catégorie, des traits marquants du gouvernement du *princeps* articulés autour de ses *uirtutes* et de ses *uitia* (ce qu’on appelle souvent les *species*). Mais dans cette approche thématique d’inspiration psychologique, Suétone semble garder une certaine neutralité, évitant de porter un jugement. C’est de cette apparente neutralité qu’il semble ici se départir.

distinction à faire entre Suétone narrateur qui, en tant que biographe, se fait l'écho de faits et d'anecdotes avec une apparente objectivité, et Suétone auteur qui réfléchit à son projet littéraire et à la trame générale des *Vies* des différents empereurs : outre le jugement porté, le passage marque ici une articulation essentielle de la *Vie* de Caligula (passage des *species* positives aux *species* négatives)<sup>30</sup>.

Dans cette configuration, nous n'avons trouvé qu'une occurrence (24) où [e] est imputé à  $e_1$ . Dans tous les autres cas, le commentaire échappe au plan du récit pour apparaître comme un commentaire auctorial. Il y a donc un décrochage énonciatif, mais qui relève de ce que Danon-Boileau & Bouscaren (1984 : 57) appellent « plan d'énonciation », le discours rapporté relevant selon eux du « niveau d'énoncé ».

## 5. COEXISTENCE DE L'ÉNONCIATEUR $E_1$ ET DE DEUX ÉNONCIATEURS SECONDAIRES ( $e_1$ et $e_2$ )

La structure dialogique peut être plus complexe. Tel est le cas lorsqu'il convient de distinguer deux énonciateurs secondaires :

(27) Liv. 2,12,4 : *Dein metuens ne si consulum iniussu et ignaris omnibus iret, forte deprehensus a custodibus Romanis retraheretur **ut transfuga**, fortuna tum urbis crimen adfirmante, senatum adit.*

« Puis il (=Mucius Scévola) réfléchit qu'en y (= dans le camp des ennemis) allant sans l'aveu du consul et à l'insu de tous, il risquait d'être arrêté par les sentinelles romaines et ramené comme déserteur, accusation très vraisemblable dans les circonstances présentes. Il se rend donc au Sénat. »

Nous sommes dans un passage relevant du discours indirect (qui reflète les pensées de Mucius Scévola). La qualité de déserteur (*transfuga*) n'est bien évidemment pas celle que Mucius Scévola s'attribue : mais il l'impute aux *custodibus* mentionnés précédemment, et ceci au nom du fait qu'il pourrait sembler agir à la manière d'un déserteur. Autrement dit, dans son raisonnement, il admet la vraisemblance d'une interprétation 'manière' qui lui permet d'envisager l'interprétation 'qualité' pour les sentinelles chargées de la sécurité de Rome. L'ablatif absolu (souligné) semble être un commentaire auctorial appuyant la pertinence de l'analyse de Mucius Scévola.

Nous avons donc dans ce passage un dialogisme à trois voix, avec une intervention auctoriale dans un discours indirect et la superposition de deux analyses, celle de Mucius (fondée sur une interprétation 'manière') et celle

---

<sup>30</sup> Cette distinction, si tant est qu'il faille l'établir, pourrait alors être rapprochée de celle que Cicéron introduit par exemple dans le *De senectute* en déléguant la parole à Caton l'Ancien.



que Mucius prête aux sentinelles romaines (fondée sur une interprétation 'qualité').

Le fonctionnement est comparable en (28), si ce n'est qu'il n'y a pas de commentaire auctorial :

(28) Liv. 2,37,9 : *Proficiscentibus deinde indignatio oborta, se **ut consceleratos contaminatosque** ab ludis, festis diebus, coetu quodam modo hominum deorumque abactos esse.*

« Puis, en partant, ils (= les Volsques) furent saisis d'indignation : 'On les tenait pour des criminels, des maudits, en les chassant des jeux, des fêtes, et, en quelque sorte, de la société des dieux et des hommes.' »

Le syntagme allitérant (*consceleratos contaminatosque*) traduit l'indignation des Volsques qui s'estiment honteusement et injustement chassés, c'est-à-dire qu'il y a mise en forme, par  $E_1$ , de la pensée prêtée à  $e_1$  et attribuée par  $e_1$  à  $e_2$ .

Dans les deux cas, le segment d'énoncé [e] intervient dans le cadre d'un discours indirect attribué à  $e_1$ . La valeur de vérité de [e] ne peut être assumée par  $e_1$ , qui ne concède que l'interprétation 'manière' ; elle se doit donc d'être assumée par un autre personnage évoqué (ou implicite) dans le discours indirect. C'est en ce sens que l'on peut dire que [e] est imputé à  $e_2$  'par  $e_1$ '<sup>32</sup>

Nous n'avons trouvé ce type d'occurrences que chez Tite-Live, dont le talent de prosateur n'est plus à établir.

## 6. QUELQUES CAS DE DIALOGISME 'INTERLOCUTIF'

Bres & Mellet (2009 : 4) distinguent le dialogisme 'interdiscursif' où, au discours de l'énonciateur, se mêlent des discours tenus par d'autres, et le dialogisme 'interlocutif' où le « locuteur s'adresse à un interlocuteur sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper ».

Plutôt que d'une « interaction avec un énoncé prêté à l'allocutaire » (Bres & Mellet 2009 : 16), les cas rencontrés dans notre corpus relèvent plutôt d'une démarche pragmatique visant à infléchir l'attitude à venir de l'allocutaire.

En (29),  $e_1$  s'efforce de convaincre l'allocutaire qu'il mérite l'interprétation 'qualité' énoncée en [e] et qu'il doit donc agir en conséquence :

(29) Suet. Nero 23,6 : *Iudices autem prius quam inciperet reuerentissime adloquebatur omnia se facienda fecisse, sed euentum in manu esse Fortunae; illos **ut sapientis et doctos uiros** fortuita debere excludere.*

« Quant aux juges, avant de commencer, il leur disait très humblement qu'il avait fait tout son possible, mais que le succès était entre les mains

<sup>32</sup> Il convient de remarquer que  $e_1$  n'existe en tant qu'énonciateur qu'à travers  $E_1$ , qui, dans le cadre du discours indirect, lui prête une pensée.



de la Fortune ; que dans leur sagesse et dans leur compétence ils devaient faire abstraction de ce qui tient au hasard. »

Tout l'enjeu du propos est alors la valeur de vérité de [e], formulé par  $e_1$  et susceptible d'être une 'qualité' attribuée à son allocutaire. Autrement dit, la validation de la 'qualité' dépend du comportement à venir de l'allocutaire. Néron, empereur, est loin de recourir à un argument d'autorité lorsqu'il s'adresse aux juges des concours scéniques (*reuerentissime adloquebatur*). Les propos qui lui sont prêtés relèvent de la *captatio beneuolentiae* : comment les juges pourraient-ils refuser d'agir en hommes sages et savants ?

Mais la stratégie ne peut alors fonctionner que si cette qualité, axiologiquement valorisée, relève d'une prise en charge partagée : à travers le syntagme en *ut*, Néron ne se contente pas de refléter son sentiment, mais un sentiment plus général : « vous que l'on considère comme des hommes sages et savants »<sup>33</sup>.

Remarquons d'ailleurs, face à l'ambivalence de *ut*, que la négociation peut fonctionner avec l'interprétation *a minima* du segment d'énoncé, c'est-à-dire l'interprétation 'manière'. L'opinion publique ne pourra appréhender la qualité qu'à travers sa manifestation, c'est-à-dire n'aura accès qu'à cette interprétation 'manière'.

C'est cette même stratégie, sur un plan pragmatique, que met à l'œuvre Pline envers Calvisius Rufus, co-héritier avec lui, pour le convaincre de laisser une partie du legs à leur ville en (30), anticipant ainsi sur une éventuelle réaction hostile de son allocutaire. Nous sommes cette fois dans le cadre du discours direct : cette occurrence semble donc échapper à notre domaine d'étude en ce qu'elle ne relève plus du discours rapporté. Mais la stratégie ne peut une nouvelle fois fonctionner que si Pline se fait l'écho d'un sentiment général, *ut* traduisant une prise en charge partagée :

(30) Plin. *ep.* 5,7,3 : *Scio te quoque a iudicio meo non abhorrere, cum eandem rem publicam **ut ciuis optimus** diligas.*

« Je sais que ton sentiment ne diffère pas du mien, car tu as aussi pour notre ville l'attachement d'un très bon citoyen. »

Les cas évoqués jusqu'ici relevaient plutôt du dialogisme interlocutif « ultérieur » (Bres & Mellet 2009 : 16), anticipant sur une attitude à venir de l'allocutaire.

Mais le dialogisme interlocutif peut également s'appuyer sur l'attitude antérieure de l'allocutaire. La stratégie pragmatique joue également de l'ambivalence de *ut* : donnant prise à l'interprétation 'manière' selon  $e_1$ , l'allocutaire risque de se voir attribuer l'interprétation 'qualité' :

(31) Ov. *Fast.* 1,487-488 : *Nec tamen **ut primus** maere mala talia passus / obruit ingentes ista procella uiros.*

<sup>33</sup> Et c'est ici qu'intervient une menace implicite : ces hommes doivent leur fonction de juges aux qualités qu'on leur prête et Néron a autorité au cas où ils ne se montreraient pas à la hauteur de leur fonction.

« Cependant ne t'afflige pas comme si tu (= Évandre) étais le premier à subir de tels maux : pareille bourrasque s'est abattue sur de grands héros. »

La mère d'Évandre reproche à son fils, contraint à l'exil, l'excès de douleur qu'il manifeste : en agissant ainsi, son attitude laisse à entendre qu'il est le premier à connaître de tels revers de fortune. Or tel n'est pas le cas : Évandre doit donc se ressaisir et agir en conséquence :  $e_1$  se fait alors l'écho d'un jugement qu'il ne partage pas, puisqu'il dénie l'interprétation 'qualité' et ne concède que l'interprétation 'manière', à laquelle il invite l'allocutaire à renoncer.

Dans cette dernière configuration, la valeur de vérité de [e] dans son interprétation 'qualité' est mise en débat et ne peut donc être assumée par  $e_1$ . C'est un argument utilisé par  $e_1$  pour infléchir le comportement de son allocutaire, argument qui repose sur le jugement que l'on peut porter sur lui à travers l'interprétation manière l'enjeu pragmatique étant que l'allocutaire agisse en conséquence, afin de mériter (ou de ne pas mériter) l'interprétation 'qualité' de [e].

## 7. DIALOGISME ET DISCOURS RAPPORTE

Le moment est venu de s'interroger sur la manière dont le dialogisme peut trouver place dans le discours rapporté.

### 7.1. Du discours rapporté au « discours représenté »

Remarquons d'abord que le terme même de discours fait difficulté, au sens où, dans les occurrences étudiées, ce ne sont souvent pas des mots qui sont rapportés, mais un contenu relevant plutôt d'une pensée et traduisant une appréciation, un jugement.

On trouve néanmoins certaines occurrences, relevant de la configuration décrite au § 4.1, où le segment d'énoncé [e] semble bien reposer sur des énoncés antérieurement proférés. Il peut s'agir :

- d'une conversation, dont l'énonciateur reste d'ailleurs inconnu :

(32) Suet. *Cal.* 25,4 : *Lolliam Paulinam (...) facta mentione auiae eius **ut quondam pulcherrimae**, subito ex provincia euocavit ac perductam a marito coniunxit sibi.*

« Caligula, ayant entendu citer son aïeule (= de Lolliia Paulina) comme l'une des beautés d'autrefois, la rappela tout à coup de sa province et se la fit céder par son mari pour l'épouser lui-même. »

- d'une (ou plusieurs) lettre(s) :

(33) Suet. *Tib.* 21,5 : *Praesertim cum (...) epistulis aliquot ut peritissimum rei militaris utque unicum P. R. praesidium prosequatur.*

« Surtout quand je considère que (...) dans nombre de lettres, il (= Auguste) le (= Tibère) célèbre comme un général émérite et comme l'unique appui du peuple romain. »

(34) Suet. *Aug.* 4,4 : *Cassius quidem Parmensis quadam epistula non tantum ut pistoris, sed etiam ut nummulari nepotem sic taxat Augustum : « Materna tibi farina est ex crudissimo Ariciae pistrino ; hanc finxit manibus collybo decoloratis Nerulonensis mensarius. »*

« De son côté, Cassius de Parme, dans l'une de ses lettres, le taxe d'avoir eu pour grands-pères non seulement un boulanger, mais aussi un courtier de monnaies, voici en quels termes : 'Ta farine maternelle provient du plus grossier moulin d'Aricie, et c'est un changeur de Nérulum qui l'a pétrie de ses mains noircies au contact de l'argent.' »

(34) est, à cet égard, très intéressant, puisqu'il adosse les deux segments [e] à la citation d'un extrait de lettre, qui semble bien littéral<sup>35</sup>. Or, aucun des termes des deux segments [e] ne figure dans la lettre. Le jugement porté par Cassius (et non pris en charge par  $E_1$ ) est donc repris en substance, sans écho direct des mots qu' $e_1$  a pu employer.

La même analyse vaut pour (33) où la pluralité des sources (*epistulis aliquot*) laisse aussi à penser qu'il y a reformulation et non citation.

Quant à (32), la banalité même des termes employés rend la chose indécidable.

La seule occurrence marquant une coloration du discours indirect par un choix lexical (28) ne reprend pas un énoncé précédemment proféré mais traduit le jugement que les Volsques prêtent aux Romains. Il s'agit donc d'un procédé stylistique propre, nous l'avons dit, à traduire l'indignation des Volsques et à accréditer la fiction d'une pensée rapportée<sup>36</sup>.

Puisque [e] ne reprend pas toujours, loin s'en faut, des propos déjà formulés, on peut se demander si le terme de « discours représenté », utilisé par Rabatel (2003 : 74) ne qualifierait pas plus justement l'hétérogénéité énonciative à l'œuvre dans le segment d'énoncé introduit par *ut*<sup>37</sup>. Du point de vue de la littéralité, si nous suivons les analyses de Rosier (2008 : 52), comme [e] représente le plus souvent un point de vue autre, il se situerait « en amont de la représentation de la parole

<sup>35</sup> On sait d'ailleurs que de par les fonctions qu'il avait occupées, Suétone était en mesure d'avoir accès à des documents d'archives.

<sup>36</sup> Il n'y a donc pas de cas, dans notre corpus, de dédoublement du locuteur entendu au sens de l'instance de réalisation du dire (J. BRES & B. VERINE 2002 : 163)

<sup>37</sup> Selon A. RABATEL (2003 : 74-75), ce terme de « discours représenté » « laisse mieux entendre les calculs pragmatiques du locuteur/énonciateur du discours citant pour rendre compte des dire et/ou des pensées et/ou des perceptions d'autrui selon l'usage qu'il en a dans le hic et nunc de son énonciation », ce qui s'applique tout à fait aux analyses développées dans cet article.

d'autrui »<sup>38</sup>. C'est ce qui explique l'importance accordée à l'énonciateur dans notre analyse, en tant qu'instance qui prend en charge un énoncé, qui en assume la valeur de vérité, mais aussi qui sert de support à une appréciation<sup>39</sup>.

## 7.2. Fonctionnement autonome du segment d'énoncé introduit par *ut*

Si l'on tente à présent une approche syntaxique, en s'interrogeant sur l'intégration de [e] dans [E], il apparaît qu'il trouve également place dans un récit pris en charge par  $E_1$ , dans un discours indirect prêté à  $e_1$  (30) ou dans un discours direct attribué à  $e_1$  (32). Autrement dit, la question du verbe introducteur, par exemple, lui est totalement étrangère et il semble compatible tant avec les formes prototypiques du discours rapporté qu'avec un énoncé narratif.

De fait, le segment d'énoncé introduit par *ut* a son propre mode de fonctionnement, lié à sa fonction de jalon entre un actant et le prédicat verbal. *Vt* peut tout au plus apparaître comme un signal démarcatif, ou comme un 'discordancier'<sup>40</sup>, dans la perspective de l'hétérogénéité énonciative, qui serait alors, selon les analyses d'Authier-Revuz (1992 : 38), une « hétérogénéité montrée » voire construite<sup>41</sup>, si l'on reste dans la perspective du « discours représenté »<sup>42</sup>.

## 7.3. Des emplois qui excèdent le cadre du discours rapporté

Dans le cas d'un commentaire auctorial (25a, 25b, 26), le décrochage énonciatif et la subjectivation marqués par *ut* ne semblent pas relever du discours rapporté ou représenté. On perçoit intuitivement, en ce cas, une « mise en avant d'un énonciateur », l'« avènement d'une voix » (Danon-

<sup>38</sup> C'est la raison pour laquelle la « modalisation en discours second » proposée par J. AUTHIER-REVUZ (1992 : 39) ne semble pas véritablement s'appliquer à nos occurrences : il ne s'agit ni d'un énoncé dans sa totalité, ni de l'emploi d'un mot en mention. De plus, la définition qui en est proposée par J. AUTHIER-REVUZ suppose un énoncé antérieur par rapport auquel l'assertion serait seconde.

<sup>39</sup> Cf. n. 13 et L. DANON-BOILEAU & J. BOUSCAREN (1984 : 67).

<sup>40</sup> L. ROSIER (2008 : 78) appelle « discordanciers » tous les mots, expressions ou constructions qui permettent de produire un décrochage énonciatif et donc de repérer au moins deux espaces énonciatifs ».

<sup>41</sup> Marquage qui n'exclut pas un travail interprétatif du fait de la polysémie de *ut*.

<sup>42</sup> On peut d'ailleurs se demander si ce n'est pas ce cadre syntaxiquement défini, parce qu'il place [e] dans un énoncé [E] attribué, dans son dire, au locuteur  $E_1$  (ou au locuteur  $e_1$  en cas de DD ou de DI), qui bloque l'autonymie, comme elle peut l'être dans le discours indirect : cf. L. SZNAJDER (2005 : 750).

Boileau & Bouscaren 1984 : 64) qui serait le support de l'attribution de la qualité. Mais la rupture énonciative concerne le plan d'énonciation (intervention directe de  $E_i$  qui se départit de sa neutralité) et ne s'inscrit pas dans le cadre du discours rapporté ou représenté, compris comme le reflet de la pensée d'autrui (ou du point de vue antérieur de l'énonciateur)<sup>43</sup>.

La question de la prise en charge par l'énonciateur principal pourrait également être envisagée en référence à la catégorie de l'évidentiel<sup>44</sup>, qui distingue trois grandes classes selon que le locuteur a eu accès à l'information par la perception, la reprise à autrui ou l'inférence (Willett 1988 : 57). De fait, l'évidentialité peut constituer un principe d'explication assez consistant pour (23) par exemple : *ut* marquerait que la qualité de *uictores* est attribuée aux Romains en vertu de ce que Tite-Live connaît par la tradition. Cette perspective nous éloigne à nouveau du discours rapporté, le marquage évidentiel portant sur le mode d'accès que le locuteur a eu à l'information<sup>45</sup>.

## 8. CONCLUSION

Il apparaît que le recours à la fonction qualité n'épuise pas la description que l'on peut faire du segment d'énoncé introduit par *ut*. Seule l'apposition circonstancielle apparaît véritablement comme une réalisation syntaxique de la fonction 'qualité'.

*Vt* se caractérise par une interprétation mal stabilisée dans le cadre d'une délimitation qualitative large, dont il est parfois plus commode de rendre compte avec la notion de conformité (partielle – 'vraiment  $p$ ' – ou totale – 'pas vraiment  $p$ ') qu'avec les étiquettes de 'qualité' et de 'manière'. C'est cette interprétation instable qui engendre les phénomènes de dialogisme, au travers de la question de la prise en charge, dont les liens avec le discours rapporté ne sont qu'une manifestation<sup>46</sup>. Elle permet à *ut* de marquer un décrochage énonciatif (sans nécessairement interdire la

<sup>43</sup> Nous rejoignons l'analyse de J. BRES & B. VERINE (2002 : 159) qui voient dans le discours rapporté une forme de dialogisme.

<sup>44</sup> « Evidentiality is a linguistic category whose primary meaning is source of information (...) this covers the way in which the information was acquired, without necessarily relating to the degree of speaker's certainty concerning the statement or whether it is true or not. » (A. AIKHENVALD 2004 : 3).

<sup>45</sup> Mais cette approche fonctionne moins bien pour (4), l'emploi de *ut* ne semblant pas tant traduire l'emprunt de l'épisode à un fonds mythologique que l'illusion dont est victime Europe, permettant d'établir une connivence avec le lecteur qui partage les connaissances de l'énonciateur.

<sup>46</sup> C'est également cette interprétation instable qui justifie la possibilité d'une lecture contrefactuelle (« comme si »), permettant de résoudre la discordance entre les deux points de vue.

superposition de deux interprétations) et de subjectiver l'interprétation 'qualité' du segment introduit.

Vt manifesterait alors en quelque sorte en langue cette superposition de deux états qui caractérise la physique quantique, théorie récemment popularisée par le regain d'intérêt envers le paradoxe du *Chat de Schrödinger*<sup>47</sup>.

## RÉFÉRENCES

AIKHENVALD, Alexandra, 2004, *Evidentiality*, Oxford/New York, Oxford University Press.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1992, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, 55, 38-42.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1993, « Repères dans le champ du discours rapporté (suite) », *L'Information grammaticale*, 56, 10-15.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 2004, « La représentation du discours autre : un champ multiplesment hétérogène », in : J. M. Lopez Muñoz, S. Marnette & L. Rosier (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 35-53.

BAUER, Brigitte, 2008, « Nominal Apposition in Vulgar and Late Latin. At the Cross-roads of Major Language Changes », in : R. Wright (éd.), *Latin vulgaire, latin tardif VIII*, Hildesheim-Zürich-New York, Olms-Weidmann, 42-50.

BERTOCCHI, Alessandra & ORLANDINI, Anna, 1996, « Quelques aspects de la comparaison en latin », *Indogermanische Forschungen*, 101, 195-232.

BIRAUD, Michèle & MELLET, Sylvie, 2000, « Les faits d'hétérogénéité énonciative dans les textes grecs et latins de l'Antiquité », in : S. Mellet et M. Vuillaume (éds.), *Le style indirect et ses contextes*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 9-48.

BODELOT, Colette, 2007, « Syntaxe liée vs. syntaxe non liée, ou de l'utilité de distinguer une macro-syntaxe de la (micro-)syntaxe en latin », in : C. Bodelot (éd.), *Éléments "asyntaxiques" ou hors structure dans l'énoncé latin*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 15-33.

---

<sup>47</sup> Et je tiens à remercier Vincent Jullien, Professeur d'histoire et philosophie des sciences, qui m'a permis de mieux comprendre les enjeux de ce paradoxe.



BRES, Jacques, 1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, 20/2, 71-86.

BRES, Jacques, 2001, « Dialogisme », in : C. Détrie, P. Siblot & B. Verine (éds.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion, 83.

BRES, Jacques & VERINE, Bertrand, 2002, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de Langues*, 19, 159-169.

BRES, Jacques & MELLET, Sylvie, 2009, « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française*, 163, 3-20.

CABRILLANA, Concepción & TARRIÑO RUIZ, Eusebia, 2009, « Finales, consecutivas y comparativas », in : J. M. Baños Baños (éd.), *Sintaxis del latín clásico*, Madrid, Liceus, 633-656.

COLTIER, Danielle & DENDALE, Patrick, 2004a, « Discours rapporté et évidentialité », in : J. M. Lopez Muñoz, S. Marnette & L. Rosier (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 587-597.

COLTIER, Danielle & DENDALE, Patrick, 2004b, « La modalisation du discours de soi : éléments de description sémantique des expressions *pour moi, selon moi* et *à mon avis* », *Langue française*, 142, 41-57.

COLTIER, Danielle & DENDALE, Patrick, 2006, « Éléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme », in : L. Perrin (éd.), *Le sens et ses voix, Recherches linguistiques 28*, Metz, Université Paul Verlaine, 271-299.

CULIOLI, Antoine, 1991, « The Concept of Notional Domain » et « La frontière », in : *Pour une linguistique de l'énonciation* t. 1, Gap-Paris, Ophrys, 67-81 et 83-90.

CULIOLI, Antoine, 1999, « À propos de *quelque* », in : *Pour une linguistique de l'énonciation* t. 3, Gap-Paris, Ophrys, 49-58.

DANON BOILEAU, Laurent & BOUSCAREN, Janine, 1984, « Pour en finir avec Procuste », *Langages*, 73, 57-73.

DIK Simon C., HENGEVELD Kees, VESTER Elseline & VET Co, 1990, « The Hierarchical Structure of the Clause and the Typology of Adverbial Satellites », in : J. Nuyts, A. M. Bolkestein & J. P. Vet (éds.), *Layers and Levels of Representation in Language Theory*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 25-70.

DUCROT, Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit.



FRUYT, Michèle, 1987, « Interprétation sémantico-référentielle du réfléchi latin », *Glotta*, 65, 204-221.

FUGIER, Huguette, 1973, « L'apposition en latin. Pour une étude des relations à l'intérieur du syntagme nominal », *La linguistique*, 9/1, 97-113.

FUGIER, Huguette, 1978, « Les constructions prédicatives en latin », *Glotta*, 56, 122-143.

GIBERT, Guillaume, 2007, « Comparatives en VT + VERBA DICENDI : particularités sémantico-syntaxiques et pragmatiques d'un surplomb méta-énonciatif en latin », in : C. Bodelot (éd.), *Éléments "asyntaxiques" ou hors structure dans l'énoncé latin*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 137-157.

LAVENCY, Marius, 2005, « 'Épithète' et 'apposé' en syntaxe latine », *Latomus*, 64/2, 293-298.

LE GOFFIC, Pierre, 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

LONGREE, Dominique, 1990, « À propos du concept d' 'apposition' : les constructions *rex Ancus* et *urbs Roma* », *L'Information grammaticale*, 45, 8-13.

MARTIN, Robert, 1987, *Langage et croyance : les "univers de croyance" dans la théorie sémantique*, Bruxelles - Liège, P. Mardaga.

MELLET, Sylvie, 2000, « À propos de deux marqueurs de 'bivocalité' », in : S. Mellet & M. Vuillaume (éds.), *Le style indirect et ses contextes*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 91-106.

MELLET, Sylvie, 2009, « Dialogisme, parcours et altérité notionnelle : pour une intégration en langue du dialogisme ? », *Langue française*, 163, 157-173.

MULLER, Claude, 2000, « Les constructions à adjectif attribut de l'objet, entre prédication seconde et complémentation verbale », *Langue française*, 127, 21-35.

NEVEU, Franck, 2000, « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle », *Langue française*, 125, 106-124.

NØLKE, Henning, 2009, « Types d'êtres discursifs dans la ScaPoLine », *Langue française*, 164, 81-96.

ORLANDINI, Anna & POCETTI, Paolo, 2009, « Corrélation, coordination et comparaison en latin et dans les langues italiques », *Langages*, 174, 53-66.

PANCHON, Federico, 2013, « Le morphème *uti* : étymologie et emploi, spécialement chez Salluste et Lucrèce », in : C. Bodelot, H. Gruet-Skrabalova & F. Trouilleux (éds.), *Morphologie, syntaxe et sémantique des subordinants*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 463-476.

PINKSTER, Harm, 1983, « Praedicativum (Quantifying Adjectives and Adjectives Denoting Physical or Mental State) », in : H. Pinkster (éd.) *Latin Linguistics and Linguistic Theory*, Amsterdam - Philadelphia, Benjamins, 199-214.

RABATEL, Alain, 2003, « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue représenté au discours représenté », *Travaux de linguistique*, 46, 49-88.

RABATEL, Alain, 2004, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, 156, 3-17.

REVUELTA PUIGDOLLERS, Antonio, 2002, « Oraciones comparativas de igualdad : niveles de integración », in : E. Espinilla, P. J. Quetglas et M. E. Torrego (éds.), *La Comparación en latín*, Universidad Autónoma de Madrid-Universitat de Barcelona, 191-228.

ROSÉN, Hannah, 2013, « About Non-direct Discourse : Another Look at Its Parameters in Latin », *Journal of Latin Linguistics*, 12/2, 231-268.

ROSIER, Laurence, 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris-Bruxelles, Duculot.

ROSIER, Laurence, MARNETTE, Sophie & LOPEZ MUÑOZ, Juan Manuel, 2002, « Le discours rapporté : présentation générale », *Faits de Langues*, 19, 5-11.

ROSIER, Laurence, 2008, *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.

SZNAJDER, Lyliane, 2002, « Interférences et conflits dans les formes du discours indirect », in : A. M. Bolkenstein, C. H. M. Kroon, H. Pinkster, H. W. Remmelink & R. Risselada (éds.), *Theory and Description in Latin Linguistics*, Amsterdam, J.C. Gieben, 361-377.

SZNAJDER, Lyliane, 2005, « Stratégies de prises en charge énonciatives dans le discours indirect », in : G. Calboli (éd.), *Latina lingua ! Proceedings of the Twelfth International Colloquium on Latin Linguistics*, Roma, Herder, 749-761.

TRONCHET, Gilles, 1998, *La métamorphose à l'œuvre : recherches sur la poésie d'Ovide dans les « Métamorphoses »*, Louvain - Paris, Peeters.

VÄÄNÄNEN, Veikko, 1951, « *Il est venu comme ambassadeur* », « *il agit en soldat* » et locutions analogues en latin, français, italien et espagnol. *Essai de syntaxe historique et comparée*, Helsinki, Impr. de la Société de littérature finnoise.

VAN LAER, Sophie, 2007, « L'apposition et la construction d'un énoncé : prédication seconde et stratégie discursive », in : G. Purnelle et J. Denooz (éds.), *Ordre et cohérence en latin*, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettre de l'Université de Liège, 203-213.

VAN LAER, Sophie, 2010, « Approche syntaxique et discursive de la comparaison 'identifiante' », in : P. Anreiter et M. Kienpointer (éds.), *Latin Linguistics Today. Akten des 15. Internationalen Kolloquiums zur Lateinischen Linguistik*, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, 341-353.

VAN LAER, Sophie, 2013, « *Vt* comparatif : étude syntaxique et sémantico-logique », in : C. Bodelot, H. Gruet-Skrabalova & F. Trouilleux (éds.), *Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 411-424.

VAN RAEMDONCK, Dan, 2002, « Discours rapporté et frontières de phrase : l'épreuve de l'intégration syntaxique », *Faits de Langues*, 19, 171-178.

WILLETT, Thomas, 1988, « A Cross-linguistic Survey of the Grammaticalization of Evidentiality », *Studies in Language*, 12/1, 51-97.